

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2018

**Présents** : MM. Michel FLORIMOND, Patrice PLACE, Roger BUTIN, Alain ROSSIGNOL, Sébastien PRAS, Sébastien GONIN, Mmes Brigitte CHIAB, Lorraine ROUX

**Absent excusé** : M. Christian DA SILVA

**Absent** : M. Marc JACQUET

**Secrétaire de séance** : Mme Lorraine ROUX

**Intervenant extérieur** : M. Alain CHAPOT

*Convocation du 19 janvier 2018*

➤ **Intervention d'Alain CHAPOT**

Alain CHAPOT fait état des difficultés qui opposent les deux clubs de football ASCLS et FCBN. Patrice PLACE exprime la position du FCBN.

➤ **Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

Le compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

➤ **Rentrée scolaire 2018**

*Nouveaux rythmes scolaires*

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Vu l'avis favorable du conseil d'école en date du 11 janvier 2018 pour le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018/2019,

Vu le résultat du sondage réalisé auprès des parents d'élèves qui met en évidence une volonté de revenir à la semaine de 4 jours,

**DELIBERATION N° 20180126-01** *Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,*

- ***DÉCIDE de saisir le directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du recteur d'académie, afin d'obtenir une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018 pour le RPI Les Salles – Chausseterre – Champoly***
- ***DÉCIDE un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018 avec une répartition des enseignements sur huit demi-journées par semaine, en fixant la semaine scolaire comme suit les lundi, mardi, jeudi et vendredi :***

LES SALLES	CHAUSSETERRE	CHAMPOLY
8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
12h-13h30 : Pause méridienne		
13h30-16h	13h30-16h	13h30-14h - APC
16h-16h30 - APC	16h-16h30 - APC	14h-16h30

*Modification du temps de travail des agents de l'école*

Brigitte CHIAB pose la question de la présence de Marie TREILLE à l'école pendant le temps scolaire.

L'évolution du temps de travail des agents de l'école doit être étudiée suite à la validation des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2018.

➤ **Travaux à la mairie : demande de subvention au titre de la DETR 2018**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux prévus sur le bâtiment de la mairie :

- **Sécurité et étanchéité du toit** : le fronton en béton est fissuré et doit être consolidé, de nombreuses infiltrations d'eau ont fortement dégradé une solive de la charpente et la zinguerie doit être changée pour assurer une bonne étanchéité.

- **Amélioration de la performance énergétique** : les fenêtres simples vitrage seront remplacées par des fenêtres plus performantes sur le plan énergétique et des volets roulants seront installés.

Les combles devront être isolés et les radiateurs actuels seront remplacés par des radiateurs à fluide caloporteur, plus performants et moins énergivores.

Il présente à nouveau le chiffrage des travaux :

Entreprise	Prestation	Prix HT	Prix TTC
<b>Société BUTIN – GARDETTE</b>	Fourniture et pose des menuiseries, volets et isolation des combles	9 645.00 €	11 574.00 €
<b>SARL LAMBERT</b>	Traitement curatif solivage combles	1 340.00 €	1 608.00 €
<b>SARL E.M.G.T</b>	Fourniture et pose de radiateurs	2 061.00 €	2 473.20 €
<b>TOTAL</b>		<b>13 046.00 €</b>	<b>15 655.20 €</b>

Il indique au conseil municipal que ces travaux, déjà en partie subventionnés par l'aide du Département de la Loire à hauteur de 7 000 €, pourraient faire l'objet d'une demande d'aide auprès des services de l'Etat au titre de la DETR 2018.

**DELIBERATION N° 20180126-02** *Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,*

- **APPROUVE** les travaux de rénovation de la mairie ainsi présentés ;
- **APPROUVE** le montant estimatif de cette opération qui s'élève à 13 046.00 € HT soit 15 655.20 € TTC ;
- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2018 ;
- **DIT** que les dépenses relatives à ces travaux seront imputées en section d'investissement ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document afférent à cette décision.

➤ **Lotissement communal**

M. le Maire a pris contact avec différents établissements bancaires pour le financement de l'opération.

Contrat de maîtrise d'œuvre avec Services AMO

Le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par M. KONIK (Services AMO) est étudié.

Dans l'attente de nouveaux éléments, le conseil municipal reporte la décision à la prochaine réunion.

Demandes de subventions

Monsieur le Maire présente le chiffrage détaillé de l'opération d'aménagement du lotissement « Le Groupé » estimée à 179 530.00 € HT :

	<b>Cout HT</b>
<b>Assistance à Maitrise d'Ouvrage</b>	7 000,00 €
<b>Géomètre</b>	2 000,00 €
<b>Terrassement, Voirie, Chaussée</b>	53 440,00 €
<b>Trottoirs</b>	19 716,00 €
<b>Réseaux eaux pluviales, eaux usées</b>	49 991,00 €
<b>Réseau eau potable</b>	17 500,00 €
<b>SIEL éclairage public</b>	7 431,00 €
<b>SIEL aménagements BTS</b>	10 472,00 €
<b>SIEL GC télécom</b>	11 980,00 €
<b>Total HT</b>	<b>179 530,00 €</b>

Il indique que cette opération pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) 2018, ainsi qu'auprès des élus parlementaires.

**DELIBERATION N° 20180126-03** *Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,*

- **APPROUVE** le chiffrage détaillé de l'opération ainsi présenté ;
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local 2018 ;
- **SOLLICITE** une aide financière de Mme la Députée Nathalie SARLES,
- **SOLLICITE** l'aide financière de M. le Sénateur Jean-Claude TISSOT,
- **S'ENGAGE** à ne pas débiter les travaux avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet ;
- **DIT** que les dépenses relatives à ces travaux seront imputées en section d'investissement du budget lotissement ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document afférent à cette décision.

➤ **Attribution de subvention**

L'APEL de l'école Sacré Cœur sollicite les communes pour une subvention exceptionnelle pour le financement d'une classe découverte pour les enfants domiciliés sur notre commune (3 enfants).

Le dossier est étudié en détail.

Le conseil municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

➤ **SIEL : renouvellement de la compétence optionnelle EPAT**

En raison d'un manque d'informations, le sujet est reporté au prochain conseil municipal.

➤ **Informations et questions diverses**

- Projet éolien : M. le Maire donne lecture d'un courrier de Pascal PONCET, Maire de St Just en Chevalet, concernant le projet éolien en étude sur notre commune.

- Acquisition de barrières de dégel : Un devis a été établi pour l'acquisition de 10 barrières de dégel pour un montant de 969.60 € TTC. Pas de commande pour l'instant mais à réfléchir pour l'hiver prochain. La réglementation en la matière doit par ailleurs être vérifiée.

- Alain CHAPOT informe le conseil de la nouvelle signalétique mise en place pour les circuits VTT.

- THD42 : la commercialisation prend du retard. D'autres problèmes sont constatés comme les retards de rendez-vous chez l'utilisateur et les pastilles manquantes.

- Locatif : Roger BUTIN informe le conseil municipal que des travaux urgents ont été réalisés sur les descentes de chenaux de la Maison Georges.

Le logement Est de l'école est à nouveau loué depuis le 1<sup>er</sup> février. M. Jordan IGONIN remplace M. SAUZDDE et Mme GILBERT.

Patrice PLACE informe le conseil municipal que la fosse septique de la salle des fêtes a été vidée.

Bibliothèque : Lorraine ROUX informe le conseil sur la nouvelle organisation de la bibliothèque depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Désormais l'équipe de bénévoles n'assure plus qu'une seule permanence par semaine le samedi de 10h à 12h. Elle propose également aux usagers une séance jeux, le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14 à 16h et une animation par mois environ, avec notamment cette année la mise en place d'ateliers numériques (ordinateur, tablette, utilisation des mails, bonnes pratiques pour les réseaux sociaux, gestion des photos numériques, démarches administratives, etc.). Cette information a été diffusée dans le bulletin municipal.

Les Bibliothèques d'Urfé souhaitent demander le soutien des élus du territoire pour attirer l'attention des élus et des services du Département sur les difficultés rencontrées par les bénévoles. Un courrier devrait prochainement être envoyé aux mairies à ce sujet.

Ecole : une visite des DDEN est programmée à l'école le mardi 28 février. Une demande de modification de la date a été adressée aux DDEN afin que cette rencontre ait lieu un lundi.

Bulletin municipal : le Chauss'terroir n° 35 sera prochainement dans les boîtes aux lettres.

La dépose des luminaires de Noël est prévue le 3 février prochain si la météo le permet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Prochaine réunion fixée le 9 mars 2018

Ont signé les membres présents,

**Michel FLORIMOND**

**Lorraine ROUX**

**Patrice PLACE**

**Roger BUTIN**

**Brigitte CHIAB**

**Alain ROSSIGNOL**

**Sébastien PRAS**

**Sébastien GONIN**